

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 19 mai 2011 à 19h30 au siège social de la Régie situé au 695, rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Madame et Messieurs:
Christine Caron, vice-présidente et représentante de Saint-Simon-les-Mines
Gabriel Giguère, représentant de Saint-Côme-Linière
Pierre Gilbert, représentant de Sainte-Aurélie
Mario Breton, représentant de Saint-Honoré de Shenley
Marco Marois, vice-président et représentant de Saint-Benoît-Labre
René Paquet, représentant de Saint-Théophile
Yvan Paré, représentant de Saint-Martin
Jean-Guy Plante, représentant de Saint-Philibert
St-Georges Cloutier, représentant de Saint-Zacharie
Gilles Daraïche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth
Pierre Bégin, représentant de Notre-Dame-des-Pins
Paul Joly, représentant de La Guadeloupe
Elzéar Dupuis, représentant de Saint-René
Éric Maheux, représentant de Saint-Prosper
Michel Breton, représentant de Saint-Hilaire de Dorset

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Lionel Bisson, président et représentant de la Ville de Saint-Georges.

Est également présent Monsieur Roger Turcotte, secrétaire-trésorier de la Régie.

L'assemblée est ouverte à 19h30.

RÉSOLUTION NO: 4137-11

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraïche
APPUYÉ par Monsieur Gabriel Giguère
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté tel que présenté en y ajoutant les items suivants :

- 5.3 Correspondance de Genivar en date du 18 mai 2011;**
- 5.5 Directive de changement #01;**
- 5.6 Paiement à Hydro Québec.**

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4138-11

**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE TENUE
LE 21 AVRIL 2011**

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur St-Georges Cloutier
APPUYÉ par Monsieur Pierre Bégin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 21 avril 2011 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions.

- Les autorisations de dépenses en date du 19 mai 2011;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement technique de la Régie par ou pour chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois d'avril 2011;
- Le tonnage de matières recyclables ramassées au moyen de bacs et de conteneurs bleus dans chacune des municipalités membres de la Régie durant le mois d'avril 2011, et ce, selon les données transmises par l'entrepreneur chargé de la collecte;
- L'état des revenus & des dépenses de la Régie, incluant l'état du surplus accumulé et l'état du fonds réservé traitement futur au 31 mars 2011.

RÉSOLUTION NO: 4139-11

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
APPUYÉ par Monsieur Mario Breton
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les chèques suivants :
#C-1100273 à #C-1100337 inclusivement, de même que les chèques
#P-1100127 à #P-1100166 inclusivement, pour un déboursé total de
189 607.81\$.**

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4140-11

CORRESPONDANCE 28 AVRIL 2011 – VOLUME DE LIXIVIAT À TRAITER RÈGLEMENT #45-10

CONSIDÉRANT que la Régie a octroyé par sa résolution #4102-11 adoptée le 17 février 2011, un contrat à Entreprise GNP Inc. pour effectuer des travaux de modification de la filière de traitement des eaux de lixiviation, de captage des biogaz et de recouvrement final sur une partie de la zone « H »;

CONSIDÉRANT que les plans & devis nécessaires à cet appel d'offres ont été préparé par Genivar Inc. selon les données qu'ils avaient en mains;

CONSIDÉRANT que les ingénieurs de Genivar Inc. ont pris connaissance du rapport d'Aquatech Inc. pour l'année 2010 et qu'ils ont communiqué avec le secrétaire-trésorier afin de faire modifier les travaux à exécuter dans ce dossier;

CONSIDÉRANT que le secrétaire-trésorier a répondu par écrit le 28 avril 2011 aux ingénieurs de Genivar Senc avec copie à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc. et aux membres de ce conseil;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil entérine la correspondance de son secrétaire-trésorier dans ce dossier;

QUE suite à la réception de cette correspondance, Messieurs Guy Peloquin et Patrick Béland, tous deux ingénieurs chez Genivar, ont réagi par la transmission écrite de leur opinion en date du 18 mai 2011. Copie de cette lettre a également été déposée à chacun des membres du conseil d'administration de la Régie présent à l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 19 mai 2011.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4141-11

PROLONGATION CONTRAT AQUATECH INC.

CONSIDÉRANT que la firme Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc. opère pour la Régie Intermunicipale le système de traitement des eaux de lixiviation suite à un appel d'offres lancé en 2009;

CONSIDÉRANT que cet appel d'offres était pour une durée de 24 mois, soit du 01 juillet 2009 au 30 juin 2011 inclusivement;

CONSIDÉRANT que les coûts mensuels pour 2011 sont de 4 315.00\$ plus taxes applicables;

CONSIDÉRANT que la Régie est à modifier de façon majeure son système de traitement des eaux de lixiviation afin de pouvoir opérer 12 mois par année;

CONSIDÉRANT que Monsieur Jean-François Audet de Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc. a adressé le 21 mars 2011 une correspondance à Monsieur Roger Turcotte, secrétaire-trésorier de la Régie, l'informant qu'Aquatech est d'accord pour prolonger sur une base mensuelle son contrat, selon les clauses et conditions actuelles et pour le prix soumis pour 2011 soit 4 315.00\$ par mois plus taxes, le temps de réaliser les travaux;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère
APPUYÉ par Monsieur René Paquet
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte l'offre de service proposé par Monsieur Audet dans ce dossier à l'effet de prolonger sur une base mensuelle le contrat actuel;

QUE ce prolongement n'excède pas le 15 décembre 2011.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4142-11

RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS D'AQUATECH, SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

- CONSIDÉRANT** qu'il y a une différence significative sur les rapports annuels de 2009 et 2010 déposés par Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc. en ce qui concerne le volume mensuel de lixiviat traité durant ces années;
- CONSIDÉRANT** que les membres de ce conseil souhaitent rencontrer les responsables de cette firme afin d'avoir des explications à ce sujet;
- CONSIDÉRANT** les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Pierre Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Paul Joly
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE les responsables de la firme Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc. soient invités à venir expliquer leur point de vue dans ce dossier aux administrateurs de la Régie à la prochaine assemblée, laquelle est prévue pour le 16 juin 2011 à 19h30.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4143-11

MANDAT À M. PIERRE LAURIN

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marco Marois
APPUYÉ par Monsieur Paul Joly
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les services de Me Pierre Laurin de Tremblay, Bois, Mignault, Lemay soient retenus pour assister la Régie dans le dossier « Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc. » si besoin il y a.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4144-11

DÉBOURSÉ À HYDRO QUÉBEC

- CONSIDÉRANT** que la Régie effectue présentement des modifications majeures à son système de traitement;
- CONSIDÉRANT** qu'elle doit faire modifier la ligne électrique sur place;
- CONSIDÉRANT** que ce prolongement est hors contrat;
- CONSIDÉRANT** que les frais de ce prolongement s'élève à 32 982.16\$;
- CONSIDÉRANT** les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Madame Christine Caron
APPUYÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ces frais soient défrayés par le fonds réservé traitement futur de la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4145-11

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION «PROPANE»

CONSIDÉRANT que la Régie procède à d'important travaux à son système de traitement des eaux de lixiviation;

CONSIDÉRANT que la Régie aura à acheter du gaz propane pour venir en support au biogaz utilisé pour amener les eaux de lixiviation à une température nécessaire au traitement des divers paramètres;

CONSIDÉRANT que la Régie utilise déjà du propane à la déchetterie et au cabanon de chantier;

CONSIDÉRANT que le secrétaire-trésorier a procédé le 11 mai 2011 à un appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) fournisseurs, afin d'obtenir des prix pour la fourniture comme tel du produit, de même que la location de divers équipements nécessaires à cette utilisation, et ce, pour une période de 54 mois (juillet 2011 à décembre 2015 inclusivement);

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvan Paré
APPUYÉ par Monsieur Éric Maheux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil entérine la discussion prise par son secrétaire-trésorier de procéder à un appel d'offres sur invitation dans ce dossier.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4146-11

ASSEMBLÉE DE JUIN 2011

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE l'assemblée régulière de ce conseil prévue pour le mois de juin 2011 soit tenue le 16 juin 2011 à 19h30.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION ET DISPENSE DE LECTURE

Je, Marco Marois, administrateur à la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, donne avis qu'il sera soumis pour acceptation lors d'une prochaine réunion de ce conseil, un règlement ayant pour objet d'adopter le budget nécessaire à la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour l'exercice financier 2012.

Je donne également par le présent avis, dispense de lecture dudit règlement lors de l'assemblée où il sera adopté.

RÉSOLUTION NO: 4147-11

EMBAUCHE DE DEUX (2) ÉTUDIANTS

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Pierre Gilbert
APPUYÉ par Monsieur St-Georges Cloutier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE les services de Messieurs Luc Pomerleau, domicilié au 1265, 2^{ème} avenue, app. 2, St-Côme-Linière et Joey Bougie du 990, rang St-Joseph, St-Côme-Linière, tous deux étudiants soient retenus pour l'été 2011 afin d'effectuer différents travaux au lieu d'enfouissement;

QUE ces deux (2) étudiants soient rémunérés selon le taux du salaire minimum en vigueur soit 9.65\$ l'heure.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4148-11

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT que Monsieur Roger Turcotte est à l'emploi de la Régie Intermunicipale à titre de secrétaire-trésorier depuis le 12 novembre 1981;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des lois qui régissent la Régie (Loi sur les Cités et Villes, de même que le Code Municipal) le conseil d'administration doit nommer un directeur général;

CONSIDÉRANT que le directeur général peut être également titulaire de tout autre poste de fonctionnaire et/ou d'employé de la Régie;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Pierre Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Mario Breton
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE Monsieur Roger Turcotte, secrétaire-trésorier de la Régie soit également nommé directeur général de cette dernière;

QUE la rémunération de Monsieur Turcotte soit telle qu'indiqué dans la résolution #4019-10 adoptée le 17 juin 2010.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Copie de la publicité postée aux citoyens sur le territoire que dessert la Régie en rapport avec les collectes itinérantes prévues pour les 28 et 29 mai, de même que les 04 et 05 juin 2011 est remise aux administrateurs.

DIVERS

Monsieur Lionel Bisson, président de la Régie, commente les divers sujets discutés lors de la rencontre des membres du Comité Environnement de la Régie tenue le 05 mai 2011.

RÉSOLUTION NO: 4149-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la présente assemblée soit levée à 21h04.

ADOPTÉE

LE PRÉSIDENT

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

LIONEL BISSON

ROGER TURCOTTE